FÉVRIER 2020 EDITION 1

NEWSLETTER

Chatbot Rebecca





SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- Plan de formation
- Séminaire au ministère des Armées

A VENIR

 Nouvelle population : les ouvriers de l'État

ASTUCE

BIENVENUE

Plan de formation 1er semestre 2020

Au premier trimestre 2020, Rebecca finalise son apprentissage du domaine formation en s'enrichissant de la règlementation relative à la période de professionnalisation, à la préparation aux concours et examens, à l'entretien de formation et enfin au compte personnel de formation (CPF).

En bonus, elle complètera également ses connaissances sur les congés avec la décharge pour activité syndicale, le congé pour études et recherches et le congé de recherche et conversions thématiques (CRCT).

Enfin, elle vous livrera quelques évolutions issues de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

Un premier semestre très riche niveau contenu!

NEWSLETTER PAGE 1

FÉVRIER 2020 EDITION 1

Séminaire "Simplifions l'accès à l'information RH" avec le ministère des Armées



Le 18 novembre 2019, à l'initiative du ministère des Armées, s'est déroulé le séminaire « Simplifions l'accès à l'information RH » au cours duquel l'accent a été mis sur l'utilisation des chatbots.

Ces assistants virtuels ont de nombreux avantages pour les professionnels de la RH, notamment l'amélioration de la qualité du service rendu en libérant du temps aux gestionnaires. La présentation de Rebecca par le CISIRH y a rencontré un vif succès et a convaincu le ministère de mettre en place Rebecca au sein de ses systèmes d'informations.

Suite à cet évènement, deux ateliers de "Co-construction du parcours utilisateur pour le chatbot Règles de paie" se sont déroulés début décembre 2019 avec les gestionnaires du ministère des Armées. Ces ateliers ont également permis d'échanger sur des pistes d'amélioration du chatbot.

Nouvelle population : les ouvriers de l'État

Dès la fin du premier trimestre 2020, une nouvelle population générale intègrera le chatbot Rebecca : les ouvriers de l'État. Elle rejoint les populations déjà décrites des titulaires, stagiaires et contractuels sur les mêmes domaines.

A l'instar des autres populations, il sera possible de la sélectionner préalablement à toute recherche lors du choix du filtre population ou en cours de recherche grâce à l'icône idoine.



Les règles spécifiques des populations particulières des ouvriers de l'État (ouvriers des parcs et ateliers, ouvriers du ministère de la Défense, ouvriers du service du cadastre, ouvriers du service des alcools) seront également décrites.

NEWSLETTER PAGE 2

FÉVRIER 2020 EDITION 1



Astuce : Comment retrouver une référence juridique ?

Vous recherchez la ou les références juridiques d'un dispositif RH?



Vous pouvez y accéder dans le contenu du résultat de votre recherche via la section "Références Juridiques".

Ces références sont affichées en détail et un simple clic sur le texte juridique vous permet de le consulter directement sur Légifrance.

Positionnez vous ensuite sur l'article souhaité.

Les ateliers avec les gestionnaires du ministère des Armées ont permis d'identifier un nouveau besoin. Il s'agit d'associer à chaque règle de gestion, la ou les références juridiques sur lesquelles elle s'appuie.

Ce besoin est à l'étude, nous vous tiendrons informés!

Disponibilité sur demande pour — suivre son conjoint ou son partenaire pacsé - Demande

Voici les réponses que je peux vous apporter:

Règles de gestion :

L'agent doit effectuer une demande.

La demande est accordée de droit.

La disponibilité ne peut pas excéder 3 ans pour chaque période.

Lors de la demande initiale, l'agent doit être en activité.

L'agent doit être marié ou pacsé.

Références Juridiques :



Loi 84-16 A51

Décret 85-986 A43

Décret 85-986 A47

Décret 85-986 A47-2°

Bienvenue aux nouveaux partenaires!









Envie de participer à une communauté dynamique ? Postulez à notre offre de Relais Chatbot Rebecca!



NEWSLETTER PAGE 3